a la suite les unes des autres. Arrivés à la muraille de la troisième maison, ils ouvrirent les fenêtres et les portes, et poussèrent des cris. Les sauveteurs accoururent,et les gendarmes à cheval prirent les petits enfants en croupe pendant que des bateliers embarquaient les hommes et les femmes dans leurs bateaux. Les dernières personnes se jetèrent dans l'eau pour sortir, et quelques minutes après les maisons s'effondraient.

SÉNAT

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du mardi 11 janvier

Présidence de M. Carnot, doyen-d'âge

La séance est ouverte à 2 heures 5 minutes.

M. le président, aux termes des lois constitutionnelles, déclare ouverte la session du Sénat pour 1887.

Prennent place au bureau en qualité de secrétaires d'âge : MM. Fréry, Sébline, Isaac, Georges Martin et Pénicaud.

Allocution du Président

M. le président prononce l'allocution suivante :

» Messieurs les sénateurs et chers collègues,

» Pendant l'année qui vient de s'écouler, l'horizon politique s'est assombri plusieurs fois, sans inspirer d'inquiétude aux citoyens qui ont confiance dans la vitalité de nos institutions; c'est qu'on ne sent plus chez nous deux principes en présence : celui de 89 a définitivement triomphé de l'ancien régime, même dans la raison des hommes que leurs traditions attachent au passé.

» Nous avons tous pris place sur le même char; la rapidité de sa course étonne et trouble quelques passagers, d'autres maudissent les cahots du chemin, d'autres maudissent la témérité de certains conducteurs, mais nul ne songe à rétrograder, nul ne voudrait renoncer aux progrès accomplis depuis un siècle pour rentrer dans le siècle précédent.

» Vue de haut, la société marche d'ensemble, sans s'occuper outre mesure des retardataires ni des esprits indisciplinables, et qui s'agitent et s'égarent autour d'elle. Le Sénat, où règne l'expérience de la vie publique, juge sainement cette situation et, sachant faire prévaloir l'intérêt du pays sur la rivalité des partis, il n'a pas cru qu'il lui fût permis de dérober une minute de son temps à l'étude des affaires générales.

» S'il y a procédé avec un calme, qui n'est point de l'indifférence, c'est pour donner un témoignage de son respect pour la division constitutionnelle des pouvoirs. Il sait que les Assemblées législatives ne sont point des Assemblées de gouvernement.

» Elles le deviennent impérieusement à l'heure des révolutions ou de péril national; elles deviennent conventions,quand il faut sauver la patrie ; mais en temps normal, la liberté trouve ses garanties dans l'attribution spéciale des pouvoirs et des responsabilités. Ne faisons point d'anachronisme.

Le Sénat s'est livré à des discussions fécondes que les esprits sérieux ont suivies avec intérêt. La loi sur l'organisation de l'enseignement primaire, comme toutes les lois de cette gravité, sera l'objet de perfectionnement que la pratique indiquera ; c'est du moins la pensée de quelques-uns de ceux qui l'ont votée. Mais,si le principe du droit commun qui la domine avait été moins contesté, sa première application, qu'on nous permette de le croire, serait moins rigoureuse.

» La caisse des retraites de la vieillesse a donné lieu a un échange d'opinions savamment étudiées; ces deux lois sont votées et promulguées.

» Deux autres projets sur les sociétés de secours mutuels et sur la chasse, amendés par vous,vont être soumis à l'autre Chambre.

» Deux autres enfin sur les aliénés et sur la nationalité,après un premier examen très approfondi, sont admis à la seconde lecture.

» Je ne ferai pas l'énumération des sujets de moindre importance qui ont occupé le Sénat, il va reprendre ses travaux.

» Nous attendrons peu de temps, assure-t-on, la loi organique militaire dont nous connaissons les difficultés, mais aussi la nécessité.

» Une crise ministérielle a rendu impossible le vote du budget avant la fin de l'année et on a dû recourir à l'expédient toujours regrettable des douzièmes provisoires. Le vote de ces douzièmes a du moins donné l'occasion de mettre mieux en évidence ce principe constitutionnel, que les lois ne sauraient être abrogées, ni réformées que par d'autres lois et non par des votes budgétaires.

» Nous devons remercier les hommes qui ont accepté patriotiquement de prendre la direction des affaires dans des circonstances peu encourageantes. Ils trouveront les bons citoyens disposés à les seconder.

» Nous devons les remercier aussi d'avoir franchement proposé l'ajournement de certaines questions sur lesquelles une majorité n'est point formé. Le désaccord des jugements sur ces questions suffit pour témoigner que leur solution n'est pas urgente.

» Mais si l'on est divisé parmi nous sur l'appréciation de plusieurs réformes législatives, on ne l'est pas sur le désir de voir cesser le malaise qu'éprouvent les peuples de l'Europe entre la production et la consommation. Ce sujet s'impose tellement a notre sollicitude que l'on manquerait à un devoir si l'on ne saisissait toute occasion d'en parler.

» Je l'ai déjà fait du haut de ce fauteuil et je m'estime heureux de pouvoir le faire encore.

» La France souffre particulièrement des concurrences étrangères et elle a raison de se défendre. si la loyauté est absente de ces concurrences ; mais le mal est universel, il est aussi sans relation avec la politique des Etats : tout l'atteste, et la presse, et les agitations populaires et les discours royaux.

» Il a partout la même cause, l'encombrement des professions et des fruits du travail, gardons-nous de voir ici une de ces crises accidentelles et temporaires qu'enregistrent l'histoire et l'économie politique. C'est la conséquence régulière des progrès accomplis pendant de longues années dans toutes les branches de l'industrie.

» Ne nous plaignons pas de ces progrès que nous avons tant de fois glorifiés; c'est la vie elle-même. Ne songeons donc pas à ralentir ce mouvement, mais efforçons-nous de lui donner une direction qui change en bienfait pour le monde entier ce qui est devenu pour nous une douleur.

» Les deux tiers du globe attendent de l'autre tiers une impulsion civilisatrice, une impulsion morale aussi bien que matérielle ; et ne semble-t-il pas que l'intelligence de nos peuples européens, par une sorte de divination, ait pressenti qu'ils seront bientôt obligés d'étendre les limites de leur activité.

» Les explorateurs des mondes inconnus se sont mis en campagne. La géographie est devenue presque une passion, la littérature des voyages s'est emparée de la mode.

» La France, d'ailleurs, en se constituant un empire colonial, est fidèle à ses traditions en même temps qu'elle s'inspire des nécessités du présent. Ce n'est pas l'ambition des conquêtes qui l'a guidée et elle ne songe pas à des agrandissements nouveaux: elle cède à un besoin irrésistible d'expansion laborieuse. Il faut que l'opinion ne se méprenne pas à cet égard.

» Lorsque nos soldats sont revenus du Tonkin, nous avons applaudi à leur valeur, comme nous avions sympathisé avec leurs dures épreuves. L'héroïsme en France trouve toujours des admirateurs ; la France n'oubliera aucun de ses enfants, ni ceux qui ont combattu pour elle, ni ceux qui organisent pour elle, ni celui qui vient de mourir à la peine. L'Etat a fait son devoir, que l'initiative privée fasse le sien : c'est elle qui doit féconder les terres devenues françaises en Asie et en Afrique.

» Chez nous, autant l'homme est courageux, autant l'argent est timide, n'ayant cependant pas d'inquiétude; la vaillance est contagieuse et nos pionniers industriels sauront se mettre à la hauteur de nos soldats.

» Deux conditions sont essentielles pour inspirer confiance aux entreprises lointaines; elles ne le sont pas moins pour rendre à la métropole l'activité de son industrie et celle de son agriculture qui sera toujours la grande source de notre prospérité; ces deux conditions. c'est la stabilité au dedans, c'est la paix au dehors.

« La stabilité ? Elle dépend de notre résolution et de notre puissance.

» La paix ? Cette gêne universelle que nous déplorons, ne serait-elle pas précisément un motif pour y croire? Ce n'est certes pas la guerre qui l'atténuerait, la guerre ne ferait que l'accroître.

» Les peuples le savent aussi bien que les gouvernements, et les gouvernements monarchiques euxmêmes sont obligés aujourd'hui de compter avec les peuples.

» Espéraient-ils les abuser en leur montrant la France impatiente d'une lutte? Cet artifice peut servir à triompher de quelques hésitations parlementaires, mais la France est un pays de bon sens où l'esprit national n'a pas besoin d'être ravisé par la crainte de l'étranger, il repose sur l'amour mutuel des concitoyens.

» On ne connaît pas même en France comme ailleurs un parti militaire ; l'armée est un corps essentiellement civique, elle fait des vœux pour ne pas devenir nécessaire.

» Si toutefois l'évènement trompait ces vœux qui sont les nôtres, elle saurait prouver que son temps n'a pas été perdu depuis quinze ans, et qu'elle peut tenir tête aux plus puissants adversaires.

» Nous savons aussi que la nation d'où elle émerge sans cesse pour y rentrer avec une expérience acquise saurait enfanter des légions républicaines pareilles à celles qui ont sauvé la France, il y a bientôt un siècle. (Applaudissements sur un grand nombre de bancs). »

Il est procédé au tirage au sort des bureaux.

Le Sénat s'ajourne à jeudi 2 heures pour procéder à l'élection de son bureau.

M. Barbey déclare, par une lettre adressée au président, décliner toute candidature pour les fonctions de secrétaire qu'il a exercées depuis trois ans.

La séance est levée à 3 heures 25 minutes.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du mardi 11 Janvier

PRÉSIDENCE DE M. PIERRE BLANC, DOYEN D'AGE

La séance est ouverte à deux heures.

MM. Jaurès, Millerand, Laguerre, Gaudin, Hubbard et Le Hérissé, les plus jeunes des membres présents, prennent place au bureau en qualité de secrétaires.

Allocution du Président

M. le président déclare ouverte la session ordinaire de 1887 et prononce l'allocution suivante :

« Messieurs les députés,

» En ouvrant cette session, mon souhait le plus ardent est qu'elle soit plus heureuse que sa devancière et qu'elle inaugure définitivement une politique de progrès, d'économie et de travail. (Très-bien ! très-bien !)

» Je ne doute pas que les bonnes volontés qui siègent dans cette assemblée ne s'associent à ce souhait et que pour le réaliser,elles ne s'unissent sur un programme d'action commune. Elles sont trop clairvoyantes pour ne pas reconnaître qui,si en tout temps l'union est le plus puissant levier de la démocratie, elle devient, dans les circonstances actuelles, une absolue nécessité. (Applaudissements).

» En effet, il convient de le dire hautement, une entente durable entre toutes les fractions du parti républicain, est le besoin suprême du moment.

» C'est qu'il y va de l'honneur de la représentation nationale, de la dignité du régime parlementaire, de l'intérêt supérieur de la République, de ne plus retomber dans les divisions du passé; c'est qu'il importe de ne pas lasser, par des querelles stériles le pays qui s'est montré si patient jusqu'à ce jour.

» Que faut-il pour que l'œuvre de concorde s'accomplisse?

» Au pouvoir exécutif, un ministère progressiste, réformateur, fidèle à ses promesses, qui, sachant ce que la nation veut, soit résolu à la gouverner énergiquement et à la conduire sans détour là où sont ses aspirations et ses intérêts ; au Parlement, une majorité républicaine forte compacte, qui comprenne que le premier de ses devoirs est d'être une majorité de gouvernement, sans laquelle rien d'utile, rien de sérieux ne peut être fait ; dans les réformes à accomplir, choisir celles qui sont réalisables par un accord facile, sans causer de froissement, accorder dans ce choix la préférence à celles qui intéressent l'agriculture, le travail national, le sort des classes laborieuses, l'organisation de l'armée, puis les voter avec cet ensemble dont l'admirable exemple a été donné sur la loi de la laïcité.

» Quant aux autres réformes qui préoccupent nos esprits à un égal degré d'intérêt, mais qui ne peuvent aboutir actuellement,soit parce que nous sommes trop divisés sur elles, soit parce qu'elles n'ont pas leur heure marquée dans la majorité du pays, les réserver pour des temps plus propices, en leur gardant notre sollicitude, jusqu'au jour où elles apparaîtront comme possibles.

» Telles sont, messieurs, les conditions de l'union à laquelle j'ai l'honneur de vous convier de tous mes vœux, avec l'espoir qu'elle trouvera dans votre sagesse son entière consécration.

» La Chambre, dans la discussion du budget de la présente année, a frappé d'ostracisme les emprunts et les impôts nouveaux ; sa volonté expresse a été de l'équilibrer à l'aide d'économies qu'elle a entrevues principalement dans la réforme financière et la réforme administrative.

» Tous, nous estimons que notre système d'impôts doit être remanié et assis sur des bases plus conformes à la justice et à l'égalité: c'est là une tâche des plus difficiles, qui appellera toutes nos méditations ; nous voulons aussi simplifier les rouages de l'administration, abolir les sinécures, extirper le parasitisme bureaucratique, diminuer les gros traitements ; là également il y a beaucoup à faire; l'essentiel, c'est de faire bien et radicalement.

» Mais, en entrant dans cette voie, loin de nous la pensée de porter la moindre atteinte au bon fonctionnement des services et de les supprimer là où l'intérêt administratif et l'intérêt républicain en réclament le maintien.

L'orateur parle ensuite de la célébration du Centenaire de 1789 et termine ainsi :

« Et maintenant, messieurs, à l'œuvre et en avant, (Applaudissements à gauche), le regard toujours fixé sur la France et la République ! »

Election du bureau

L'ordre du jour appelle le scrutin pour la nomination du président.

La séance est suspendue.

A la reprise de la séance, il est procédé au scrutin pour la nomination du président.

Le scrutin est clos et il est procédé au scrutin pour les quatre vice-présidents.

M. le president fait connaître le résultat du scrutin pour la nomination du président.

M. Floquet, ayant obtenu 321 voix, est proclamé président.

Il est procédé au scrutin pour la nomination des 8 secrétaires.

M. le Président fait connaître le résultat du scrutin pour la nomination de quatre vice-présidents.

MM. Anatole de la Forge, par 287 voix, E. Lefèvre,par 226. Buyat, par 224, Casimir Périer,par 217, sont proclamés vice-présidents.

Il est procédé au scrutin pour la nomination de toois questeurs.

Sont élus secrétaires : MM. Arnoult, 240 voix; Le Court et Bovier-Lapierre, 244 voix; Brousse, 235; Dutailly et Compayré, 217; Etienne, 215; Thévenet,212.

Sont élus questeurs : MM. Madier de Montjau, 193 voix ; Margaine, 188; Nadaud, 187.

Séance jeudi. La séance est levée à 6 h 5 m.

LA JOURNÉE PARLEMENTAIRE

Paris, 11 janvier.

En arrivant aujourd'hui à la Chambre, nous avons été frappé de l'aspect désolé des abords. Pas ou presque pas de curieux venus pour contempler les visages les plus connus des honorables. Faut-il voir dans ce fait un désintéressement de jour en jour plus marqué des choses de la politique ou plutôt une sorte de dédain pour cette chambre qui n'a encore fait acte que... d'impuissance ?

Il y a probablement l'un et l'autre de ces sentiments dans les couloirs où les députés ont appris la nouvelle d'un échec au Tonkin : bien que la situation fût devenue de jour en jour plus difficile, ce n'est pas sans une douloureuse surprise que l'on a constaté l'aggravation. Il est à craindre que nous ne soyons qu'au début d'une formidable insurrection. Le parlement s'attend à ce que le gouvernement lui demande de nouveaux sacrifices.

De la séance en elle-même peu de choses à dire,La salle était suffisamment garnie tant sur les bancs des députés que dans les tribunes où on remarquait beaucoup les délégués bulgares, dont M. Clémenceau s'était fait le cornac.

Le cabinet n'était représenté que par M. Goblet, lui seul et c'est assez. Le discours de M. Pierre Blanc est une série de phrases prudhommesques sans une idée nouvelle, sans un trait.

La journée s'est prolongée tard grâce à d'interminables scrutins pour la formation du bureau. M. Floquet va pouvoir s'asseoir triomphant sur le fauteuil présidentiel. Aucun concurrent ne lui a été suscité. La droite elle-même,dans une réunion qui a précédé la séance, avait décidé de ne pas faire d'opposition à l'ancien bureau, en réservant toutefois la question des questeurs.

***

A l'ouverture de la session, il n'est pas sans intérêt de rechercher à combien s'élève le chiffre des projets de loi sur lesquels il n'a pas encore été statué par la Chambre des députés.

Voici cet état: 38 projets ayant fait l'objet de rapports sur le fond; 15 propositions ayant fait l'objet de rapports sommaires ; 26 projets et propositions actuellement soumis à la commission du budget; 14 projets ou propositions renvoyées à des commissions spéciales; 11 projets renvoyes à la commission d'initiative; 15 projets renvoyés à la 10e commission d'initiative; 19 projets renvoyés à des commissions d'intérêt local.

La 1re commission des pétitions a été saisie de 81 dossiers; la 2e de 48; la 3e de 126 ; la 4e de 89; la 5e de 78; la 6e de 50; la 7e de 120; la 8e de 53; la 9e de 112 ; la 10e,de 61.

18 projets ou propositions restent à soumettre aux bureaux. Au total,146 projets ou propositions sont soumis à l'examen de la Chambre.

***

La rentrée au Sénat a été tout aussi terne qu'à la Chambre. Couloirs presque déserts, à peine une centaine de sénateurs; on échange les congratulations d'usage. Les conversations roulent presque exclusivement sur les bruits de guerre qu'on fait courir depuis quelque temps. sur les différents projets de M. Goblet, sur celui également du ministre des finances établissant le budget de 1887.

Enfin, l'entrevue Ferry-Freycinet à l'Elysée était,elle aussi, l'objet de nombreux conciliabules et force commentaires. Comme à la Chambre le nombre des projets ou propositions de loi à examiner est considérable.

En voici le détail : 22 projets ou propositions de loi sont à l'état de rapport sur le fond ; 3 propositions sont à l'état de rapport sommaire ; 55 commissions spéciales sont saisies de projets ou propositions de loi. Les diverses commissions d'initiative sont saisies de 24 projets de loi ; les commissions des pétitions auront 123 suppliques à examiner.

NOUVELLES DU JOUR

Echecs au Tonkin

M. Vial, faisant fonction de résident général, a adressé au ministère des affaires étrangères la dépêche suivante :

» Un groupe nombreux de rebelles s'est rassemblé à Than-Hoa et s'y est très solidement fortifié. Deux attaques successives ont eu lieu sans résultat. 4 officiers ont été blessés, 5 soldats européens et 8 tonkinois tués.

» Quinze soldats européens et dix-sept tonkinois ont été blessés.

» Des renforts en artillerie et en infanterie ont été envoyés aussitôt à Than-Hoa et le colonel Brissaud vient d'en prendre le commandement. »

La grève de Marseille. — Situation grave

Marseille, 11 janvier. — La situation de la grève devient grave. Ce matin, une délégation comprenant deux conseillers généraux, quatre conseillers d'arrondissement et six conseillers municipaux, s'est rendue à la préfecture pour y voir M. l'inspecteur Brunet, envoyé par le ministre des finances.

Le préfet a fait connaître à cette délégation qu'il résultait d'une première enquête que le tabac est de bonne qualité.

Les délégués se sont ensuite rendus auprès des grévistes pour leur rendre compte de leur démarche. Ils vont télégraphier au ministre pour protester contre le maintien de M. Roustan à la tête de la manufacture. Ils demandent que l'enquête établisse si tous les tabacs sont restés en magasins. Malgré les conseils de modération que quelques hommes sensés donnent encore aux grévistes, des désordres sont à craindre, si les corporations ouvrières prennent fait et cause pour les cigarières qui persistent surtout à réclamer le renvoi de M. Roustan,que l'administration ne semble pas disposée à leur sacrifier.

Marseille, 11 janvier. — Le préfet vient d'avoir un long entretien avec l'inspecteur délégué par le ministre.

Après la réunion de ce matin, la dépêche suivante a été adressée au président du conseil :

« La situation dans la grève des *cigarières* s'aggrave. Il est impossible de faire l'accord, vu les instructions données à l'inspecteur délégué par le ministre des finances qui ont pour but de sauvegarder le chef de section Roustan. Les cigarières ne reprendront le travail qu'à condition absolue du départ de Roustan.

» Voilà le seul terrain de conciliation ; sinon des désordres sont à craindre, et nous ne répondons plus de l'ordre dans les rues. Prière de transmettre d'urgence aux ministres.

» Signé : Gras, Roux, conseillers généraux ; Trémelat, Ducreux, Cavollier, Carreyre, Tissot, conseillers d'arrondissement ; Nègre, adjoint au maire ; Chrétien, Brouare, Dorion, Barthès, Cadenat, Cagneau, conseillers municipaux. »

Plusieurs représentants de la presse radicale ont signé également.

Le bruit court que la manufacture va être fermée.

Promotions dans l'armée

Paris, 11 janvier. — Sont nommés généraux de division les généraux de brigade dont les noms suivent :

MM. Despetit de la Salle, Colonieu, Grandin, Thomas, de Haydurand.

Sont nommés généraux de brigade les colonels dont les noms suivent :

MM. Deaddé, Chesneau, Lemaitre, Garnier des Garets. Rapp, Schneegans. Moulin, Brugère, Blondel, Perrier.

Sont en outre nommés :

M. le général Swiney au commandement de la Corse. M. le général Riondel,à la direction de l'Ecole d'application d'artillerie.

L'ex-maréchal Bazaine

On lit dans la *France* :

« Le *Figaro* a cru devoir contester l'authenticité de nos informations au sujet du projet d'alliance entre l'Allemagne et l'Espagne, du plan de campagne contre la France et des agissements de l'ex-maréchal Bazaine. Notre confrère est heureux d'avoir pu constater l'inexactitude de cette nouvelle dix heures après son apparition, lorsque nous avons mis plus d'un mois à recueillir et à contrôler les renseignements que nous avons publiés hier. Toujours est-il que nous maintenons l'exactitude de nos informations: l'ex-maréchal Bazaine a été chargé par le gouvernement espagnol de corriger l'*Ypotesis* et de donner ses idées sur le plan d'attaque ou de défense contre la France.

» D'ailleurs, toutes les pièces et documents relatifs à cette affaire ont été remis à M. le général Boulanger, ministre de la guerre, par notre collaborateur, M. Francis Laur, député de la Loire. »

M. Paul Bert empoisonné

Marseille, 11 janvier. — Le *Soleil du Midi*, a reçu communication d'une lettre signée par un fonctionnaire du Tonkin à même d'etre exactement renseigné, et d'après laquelle Paul Bert serait mort empoisonné.

Au cours de son voyage à l'intérieur, les lettrés d'une localité lui offrirent un festin; dès que celui-ci fut terminé, Paul Bert se hâta de regagner sa chaloupe et, comme son entourage se montrait inquiet de ce départ précipité, le résident général dit tout bas à un aide de camp : « Je suis empoisonné. »

Ce qu'il avait dit, ajoute la lettre, n'était que trop vrai.

Les droits sur les céréales

Paris, 11 janvier. — On avait dit que le gouvernement était disposé à soutenir le droit de 4 fr. sur les céréales, il faut, parait-il, en rabattre et, ainsi que nous le faisions prévoir, M. Develle va se trouver dans l'obligation de renier une fois de plus ses promesses. En effet, la majorité du cabinet, étant libre-changiste, repoussera toute élévation de droit sur les céréales.

Rixe sanglante à Marseille

Marseille, 11 janvier. — Une rixe sanglante a eu lieu à bord d'un navire anglais en partance pour Buenos-Ayres entre des émigrants italiens et arabes : il y a eu force coups de couteaux et de matraques. On compte un mort et plusieurs blessés.

L'ordre a été rétabli par la gendarmerie et la police ; le navire a retardé son départ pour permettre de faire l'enquête.

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

Une heureuse innovation

Le gouvernement de la République Argentine vient de prendre l'initiative d'une mesure qui lui fait le plus grand honneur et qui mérite sans restriction les éloges de tous ceux qui veulent l'avancement de la nation.

La création à l'étranger de bureaux d'information et de propagande montre l'esprit de progrès dont sont animés les hommes d'Etat de ce pays. Elle sera non seulement un bienfait pour lui, mais ces bureaux seront d'autant mieux accueillis, à l'étranger, qu'il est souvent fort difficile, sinon impossible au négociant, à l'industriel, au voyageur ou à l'émigrant, de se procurer des renseignements sérieux, authentiques, désintéressés surtout,relatifs aux tarifs de douane,aux usages de la place, aux produits naturels ou du sol ; enfin aux ressources offertes aux ouvriers, aux agriculteurs qui veulent se rendre dans la République Argentine.

Ces bureaux d'information qui seront établis à Paris, Londres, Bruxelles et Berne, comblent une lacune, et c'est d'ailleurs une mesure qui a souvent été réclamée, notamment en France où les chambres de commerce, les chambres syndicales ont signalé le besoin d'adjoindre aux consuls à l'étranger des agents commerciaux dont le rôle est d'autant plus nécessaire qu'un renseignement commercial acquiert sa véritable valeur par la rapidité avec laquelle il est communiqué et la compétence spéciale de ceux qui sont chargés de le recueillir.

Les ministres et les ambassadeurs sont simplement des diplomates traitant de questions politiques et de relations internationales. Les consuls n'ont pas toujours à leur disposition les moyens de prendre des informations certaines ; ils ne sont pas suffisamment préparés par leurs études antérieures à répondre aux questions adressées par les ministres du commerce ou les chambres de commerce.

Aujourd'hui où la sûreté des renseignements et la promptitude dans leur réception sont les facteurs principaux de leur utilité, la création de bureaux de renseignements est indispensable au développement des affaires internationales.

Parmi les noms qui figurent au décret, nous voyons avec satisfaction celui de notre compatriote M. Ed. Weber, dont nos lecteurs ont pu apprécier les articles remarquables qu'il a publiés sur le commerce entre la France et la République *Argentine*, et qui dénotent des connaissances variées des besoins de ce pays, et des moyens à employer pour développer son commerce.

(*La République Argentine*).

Relevé des mouvements des Conditions publiques des cinq grands centres industriels du nord de la France

(Dressé par M. le Directeur de la Condition publique de Roubaix)

MOIS	AMIENS Laines peignées	AMIENS Laines filées	AMIENS Coton lin	AMIENS Soies	FOURMIES Laines peignées	FOURMIES Laines filées	REIMS Laines peignées	REIMS Laines filées
	kil.	kil.	kil.	kil.	kil.	kil.	kil.	kil.
1886 Janvier	143.558	25.213	12		176.256	187.208	514.368	63.384
» Février	141.713	41.713	123	139	138.603	203.896	717.602	62.587
» Mars	123.688	42.622	837	28	196.949	221.066	713.363	76.693
» Avril	110.282	41.396	2.240	46	182.473	256.599	712.949	65.897
» Mai	211.860	57.274	21	133	297.823	350.468	1.098.842	61.207
» Juin	120.248	41.278	1	45	268.661	275.319	779.166	48.438
» Juillet	162.108	47.130		28	239.833	289.331	840.468	53.069
» Août	136.003	64.770	16	130	270.407	304.525	846.311	68.363
» Septembre	136.941	79.426	22	179	225.340	340.832	731.242	54.745
» Octobre	82.383	53.572	22	208	182.914	282.905	561.402	59.915
» Novembre	75.881	34.563	325	32	157.333	268.855	538.712	68.546
» Décembre	83.678	35.252	12	43	128.542	294.548	660.603	46.963
Totaux de l'année 1886	1.533.341	567.111	3 621	1.041	2.461.741	3.285.612	5.779.728	729.967
Ensemble	2.105.130 kil.				5.750.386 kil.		9.459.595 kil.	

MOIS	TOURCOING Laines peignées	TOURCOING Laines brutes et blousses	TOURCOING Laines filées	TOURCOING Coton lin	TOURCOING Soies
	kil.	kil.	kil.	kil.	kil.
1886 Janvier	1.082.481	30.300	171.474	43.297	
» Février	1.128.366	36.749	161.286	65.142	
» Mars	1.318.404	21.343	210.489	43.519	
» Avril	1.179.292	36.017	198.380	55.464	203
» Mai	2.094.81	32.301	234.340	54.503	359
» Juin	1.681.352	60.905	255.094	50.540	304
» Juillet	1.731.068	44.950	280.563	41.342	
» Août	1.888.409	33.303	187.369	51.963	421
» Septembre	1.408.653	29.182	212.482	38.981	308
» Octobre	1.110.283	18.367	141.387	48.401	330
» Novembre	1.045.777	37.491	176.312	62.121	154
» Décembre	1.006.519	26.889	203.550	41.911	213
Totaux de l'année 1886	16.679.890	427.389	2.437.711	633.200	2.399
Ensemble	20.170.089 kil.				

MOIS	ROUBAIX Laines peignées	ROUBAIX Laines brutes et blousses	ROUBAIX Laines filées	ROUBAIX Coton lin	ROUBAIX Soies
	kil.	kil.	kil.	kil.	kil.
1886 Janvier	1.182.385	1.918	240.433	194.771	4.349
» Février	1.524.766	20.554	309.059	141.940	3.403
» Mars	1.812.744	56.088	301.149	173.741	3.910
» Avril	2.047.480	17.571	281.763	132.278	3.859
» Mai	2.516.025	21.513	397.288	162.798	5.759
» Juin	1.977.679	63.028	448.322	160.631	5.940
» Juillet	2.332.431	30.274	483.981	176.286	5.836
» Août	2.415.075	3.496	421.944	202.518	5.539
» Septembre	2.153.165	23.201	402.784	236.082	5.708
» Octobre	1.793.262	14.203	407.216	237.516	5.197
» Novembre	1.467.941	9.145	435.735	191.795	7.182
» Décembre	1.617.443	54.272	437.395	172.144	11.161
Totaux de l'année 1886	22.835.304	315.262	4.571.199	2.198.502	67.863
Ensemble	30.050.325 kil.				

Laines

Anvers, 11 janvier.

On a vendu 223 balles de laine La Plata en suint et 48 balles Australie dito.

Marseille, 8 janvier.

On a vendu 12 balles de laine Bengari lavée de fr. 195.

Thirsh, 10 janvier.

Toison all. hog super. 10 d. à 10 1/2 d., mi-hog mibrebis bon élevage jusqu'à 10 d., croisés 9 1/2 d., toisons d'Ecosse et moorland jusqu'à 6 d. per lb.

Melbourne, 29 novembre.

Rapport de Jules Bernard et Cie. — Depuis nos derniers avis du 28 octobre, des quantités de laine de Victoria, des Nles-Galles du Sud et de Queensland, sont arrivées en mains et les catalogues s'élevaient à 89.000 b. sur lesquelles 75.000 ont trouvé placement. Les prix ont baissé de 1/2 d. à 1 d. sur les laines ord. et inf. et aussi sur les dégraissés

La tombée des valeurs est moins marquée dans les sortes super. ; la présence des acheteurs américains en a de suite affermis les prix.

La demande en croisés a été importante pour le continent et l'Angleterre. La concurrence a maintenu toutes les sortes médiocres.

Les opérations des Allemands ont été considérables en laine de belle qual. et médiocres de la part des français influencés sans doute, par les avis décourageants des autres manufacturiers, ou le stock se trouvait accumulé.

Pour l'Angleterre, il s'est traité bon nombre d'affaires. Les agneaux bonne qualité attirent l'attention générale et quelques prix extra ont été donnés pour les lots bien conditionnés jusqu'à 14 d. et pour les qual. ord jusqu'à 10 1/2 d.

La laine de cette année est super. ainsi qu'on l'avait annoncé. Un trait notable de la saison est l'exclusion des voiliers, les steamers seuls, servent à l'expédition des laines toujours impatiemment attendues de sorte que la saison en Europe sera devancée cette année, et la fourniture suivante en sera amoindrie.

Mouvement maritime lainier

Le steamer *Rio Negro* a passé le 9 janvier à Ténériffe (Canaries) allant de Montevideo et B.-A. à Dunkerque et le Havre, avec laines et diverses marchandises. On l'attend le 20 janvier.

Le steamer anglais *Canadian* et *Lucerne* sont arrivés du 9 au 10 janvier à Glasgow, venant de la Plata via Dunkerque, pour reprendre des marchandises pour B.-A et Montevideo, d'où ils feront retour en laines sur ces ports.

Le steamer anglais *Zelandia* est arrivé le 8 janvier à 7 h. 10 à Auckland (Nle-Zélande), venant charger en laines et diverses marchandises pour Londres.

Le steamer *Ville de Montevideo* est parti du Havre le 8 janvier pour les ports du Parana, où il chargera en laines et peaux, pour Dunkerque et le Havre.

Le steamer *Uruguay* a débarqué au Havre le 10 courant, 449 b. laine et 687 dito a ordre, provenant de B.-A.

Le steamer allemand *Hannover* allant d'Anvers à la Plata, a touché à Madère le 7 janvier.

Le steamer *Orénoque* allant de Bordeaux à la Plata a touché le 7 janvier à 7 h. soir à la Corogne.

Le steamer *Saïazie* des messageries maritimes, est arrivé le 9 janvier à 7 h. du matin à Marseille, venant de l'Australie, avec laines a ordres, pour diverses destinations.

Le steamer *Ortégal* est monté à Bordeaux le 10 janvier venant de la Plata, porteur de laines a ordres.

Sont arrivés à Brême le 7 janvier steamer *Graf-Bismark* venant de B.-A., et steamer *Braunsweig* venant d'Australie, tous deux avec laines à ordre.

Le steamer *Britamia* porteur des malles de la Plata et de laines à ordre, a suivi le 8 janvier au soir pour Panillac et Liverpool.

Le steamer *Tagas* partira de Southampton le 14 janvier pour Montevideo et B.-A., allant charger des laines pour l'Europe.

Le steamer anglais *Lindus* est arrivé à Anvers le 9 courant, venant d'Adelaide (Australiel, et y débarquait des laines à ordre le 10 janvier.

Marchés anglais

Bradford, 10 janvier.

Le ton du marché est encourageant, les consommateurs traitent avec moins d'hésitation, les prix sans être haussés sont pleinement maintenus; une avance de 1/2 d est demandée pour les tops Botany. Les mohair ont atteint 14 1/2 d et les alpaga ont change de mains à 12 1/2 d.

Filés. — La demande pour l'exportation augmente spécialement en doubles 32 s et 40 s. Les simples sont aussi recherchés, et d'autres sortes variées reprennent. Sur toute la ligne, le marché des filés s'améliore. Les filateurs sont fermes au dernier cours et dans beaucoup de cas, exigent une avance sur les nouvelles quantités Les prix des filés sont encore bas,comparés à ceux des laines.

Tissus. — Les métiers sont en mouvement, mais l'animation fait défaut sur le marché; les négociants du pays sont peu actifs : pour le commerce d'exportation il s'expédie une belle variété de draps en Europe et dans les deux Amériques.

Rochdale, 10 janvier.

Depuis le commencement de l'année,plusieurs acheteurs ont visité Londres, et leurs achats se montent à peu près à 2000 balles avec une avance de 8 à 10 0/0 sur les prix antérieurs;il résulte de ceci,qu'une hausse de 1 1/2 d est demandée pour les Bradford tops, et une hausse plus marquée est généralement attendue. On sait que l'avance était de 50 0/0 sur les laines coloniales et,si quelques sortes ont baissé de 30 0/0, il reste encore une moyenne de 30 0/0, sur les plus bas prix de 1886. Ce mouvement de hausse, dans le marché de laine, entraîne peu de nouvelles affaires.

Flanelle. — Peu de changement dans cette branche les transactions ne dépassent pas l'assortiment, les prix sont sans changement notable. Affaires lentes en Yorkshire aux prix antérieurs.

Manchester, 10 janvier.

Filés et tissus. — Comme d'ordinaire le premier jour de la semaine le marché a été peu fréquenté et les transactions se sont bornées aux stricts besoins. Les tissus sont très fermes et la ténacité des détenteurs empêche la conclusion d'affaires. En filés les cotations, quoique sans changement, sont plutot en faveur des acheteurs.

COMICE AGRICOLE DE LILLE

Séance du 23 décembre 1886

Présidence de M. C. Hellin

La séance est ouverte à 11 h. 1/2 pour la lecture du procès-verbal de la réunion précédente qui est mis aux voix et adopté.

A propos du procès-verbal, M. Hellin fait remarquer la valeur et l'opportunité du travail de M. Vallet-Roger sur la législation sucrière. Les conclusions de votre dévoué vice-président ont reçu l'appui de toute la presse qui s'occupe de l'industrie du sucre; elles ont valu à leur auteur de chaleureuses félicitations de la part d'un grand nombre de cultivateurs, de fabricants de sucre, de sociétés et de syndicats agricoles.

M. Baucarne-Leroux constate que le projet de M. Wilson a fait à la Chambre des Député une mauvaise impression ; il y aurait, en effet, une grande injustice à revenir sur la loi de 1884, dont les heureux effets commencent seulement à se faire sentir, M. Baucarne engage le Comice à persévérer dans la voie qu'il suit avec tant d'énergie, et il croit qu'on obtiendra satisfaction par le maintien de la législation actuelle.

Correspondance. — M. le secrétaire général donne ensuite lecture de la correspondance comprend :

1· Une lettre de la députation du Nord à M. Botin, dans laquelle nos honorables représentants prennent l'engagement de faire tous leurs efforts pour donner à la question des *occupations temporaires* une solution conforme à la justice et aux désirs si équitables du comice.

2· Le discours prononcé par M. Hellin sur la tombe de M. Leroy-Dubois, membre fondateur du comice, conseiller d'arrondissement et maire de la commune d'Illies;

3· Les statuts du syndicat agricole formé par le comice de Laon ; des communications relatives à celui des cultivateurs-laitiers des environs de Lille, etc., etc.; un grand nombre de journaux et revues.

L'obit annuel pour les membres du Comice décédés en 1886 est fixé au mercredi 5 janvier 1887.

Renouvellement du bureau. — M. Hellin invite M. Baucarne, président d'honneur, à diriger le vote et le dépouillement du scrutin pour l'élection du bureau de l'année 1887.

MM. Delescluse, deuxième vice-président, et L. Desrousseaux, secrétaire adjoint, remercient leurs confrères de leurs voix sympathiques les années précédentes, en leur priant de leur donner des successeurs dans les fonctions qu'ils occupaient. Les sollicitations de les maintenir dans leur situation n'ayant pu prévaloir, M. Collette fils, distillateur-cultivateur à Seclin est désigné pour la 2e vice présidence, ainsi que MM. Gervais, avocat, et Vavelet, chimiste, en qualité de secrétaires adjoints.

Le scrutin est ouvert, 108 membres y prennent part, les anciens membres du bureau et les nouveau proposés sont élus à la presqu'unanimité des suffrages.

Le résultat est accueilli par des applaudissements,et la séance est levée à une heure un quart.

FEUILLETON DU 13 JANVIER 1887. — N° 23

LA CASSETTE DE FER

Par Pierre ZACCONE

PREMIÈRE PARTIE

X

SUITE.

— De quelles confidences veux-tu parler ?

— Au fait, poursuivit Horace après une courte hésitation, je crois qu'il serait imprudent de te laisser ignorer des choses qui peuvent peser sur la détermination que tu as à prendre. Ecoute donc. Caminade et la Cagnotte trouvent comme toi,que mademoiselle Raymonde ressemble beaucoup trop à mademoiselle Brunette, et qu'en tout cas celle-ci a des amis qui pourraient bien avoir avant peu des démêlés avec la justice.

— Qui a dit cela ? interrompit violemment René.

Ce dernier répéta nettement ce que Caminade venait de lui dire.

René eut un regard de flamme.

— C'est odieux ! balbutia-t-il la gorge serrée, et tu peux ajouter fois à de pareilles calomnies ?

— Moi, mon cher René, j'écoute et j'apprécie. Je n'ai pas pour habitude de condamner les gens sans les entendre, et mademoiselle Brunette profitera de ces heureuses dispositions naturelles ; toutefois, réfléchis un peu et, tout en accordant à la jolie enfant le bénéfice des circonstances atténuantes,il faut bien reconnaître que le milieu dans lequel elle s'est présentée à nous n'est pas fait pour lui être favorable.

— C'est vrai, dit René, mais il y a des exceptions.

— Bien peu.

— La pauvre enfant est si douce, si affectueuse.

— Sans doute... elle n'est pas responsable peut-être, et c'est ce qu'on peut dire de mieux pour la justifier... mais tout de même, il faut être prudent.

— Je le serai.

— Que comptes-tu faire ?

— Ce que tu ferais à ma place,j'en suis convaincu ; je me trouverai, ce soir, à l'angle du boulevard Poissonnière !

— Seul ?

— Sois tranquille... je serai armé ! il ne m'arrivera rien.

— Tu es bien décidé...

— Demain, je viendrai te raconter ce qui se sera passé cette nuit !

— Allons... je n'insiste pas... C'est une imprudence ! Mais, comme tu l'as dit, à ta place, j'agirais de la même façon... seulement au nom de notre vieille amitié... tu me promets que demain, je te verrai à la première heure.

— Je le jure.

— A demain alors, et bonne chance !

René s'éloigna.

Dès qu'il eut disparu, Horace se tourna vers Caminade, dont la physionomie était tout à coup devenue soucieuse et avait pris un air mécontent.

— Eh bien ! d'où te vient cet air sévère ? demanda Horace en souriant.

— Vous avez eu tort de le laisser partir ! répondit Caminade avec fermeté ; moi, voyez-vous, décidément, je me défie de cette petite Brunette ; et si voulez me le permettre...

— Que veux-tu faire ?

— Ce soir, je me trouverai à l'angle du boulevard.

— Mais si l'on te reconnaît !...

Caminade se redressa avec orgueil.

— Je ne sais pas, dit-il d'un ton important et prudhommesque, quel souvenir j'ai laissé de moi aux populations chez lesquelles j'ai chanté;mais si on a pu me contester quelquefois — rarement — ma réputation de baryton il n'y a jamais eu qu'une voix sur mon talent de *grime* !... vous pouvez fouiller tous les théâtres de Paris, vous ne trouverez pas un artiste qui sache se faire une tête comme papa !

Horace approuva du geste.

— Soit ! dit-il : je m'en rapporte à toi, et je ne serai pas fâché de savoir que quelqu'un de sûr veillera, si René courait quelque danger. Au surplus, je prendrai moi-même des mesures en conséquence, et j'espère que tout se passera bien !

Comme il parlait ainsi, il s'aperçut qu'il tenait encore à la main la lettre de Brunette, que René avait oublié de lui redemander.

Il y jeta de nouveau un rapide coup d'œil, et il se mit à la plier lentement.

Caminade l'observait d'un regard oblique.

Quand il le vit faire disparaître dans sa poche le billet plié en quatre, il se prit à sourire.

— A la bonne heure! dit-il en même temps on ne sait pas ce qui peut arriver,et il ne faut jamais écarter les atouts.

— Que veux-tu dire ? fit Horace étonné.

— Bon ! on n'a pas une taie sur l'œil, je suppose... et ces sortes d'autographes, c'est toujours bon à conserver !

— Décidément, tu te méfies de Brunette.

— Il n'y a peut-être pas de quoi !... mais patience... demain nous aurons du nouveau.

Le soir, vers dix heures, il y avait foule sur le boulevard Montmartre ; c'était l'entr'acte aux Variétés ; les spectateurs s'étaient répandus à droite et à gauche, les uns cherchant une place sur les terrases éblouissantes,les autres arpentant les trottoirs en fumant une cigarette, quelques-uns même franchissant la rue Montmartre, encombrée, pour échapper à la cohue envahissante...

Mais comment fuir la cohue !...

Elle était partout !

D'innombrables voitures sillonnent la chaussée, soulevant un tumulte assourdissant : la crue des promeneurs augmente à chaque instant avec des flux et des reflux d'où s'élèvent des cris empruntés aux dialectes les plus discordants, et au-dessus de ce bruit et de ce tumulte dominent les appels gutturaux que lancent quelque camelots, sollicitant la curiosité des badauds par des titres de *canards*, tous plus pittoresques les uns que les autres.

Il faudrait ne jamais avoir mis le pied sur l'asphalte parisien, pour ne pas avoir retenu le souvenir de ce tableau unique !

Ils sont cinq ou six au plus, et ils emplissent la rue et le boulevard de leur voix éraillée et canaille.

Ce soir-là, deux de ces industriels de la rue se faisaient remarquer par l'entrain exceptionnel avec lequel ils excitaient la curiosité des passants.

L'un, petit, maigre, seize ans à peine,coiffé d'une casquette de soie,vêtu d'une blouse étriquée sous laquelle pointaient des épaules osseuses, appelait les clients d'une voix aiguë et dolente, en agitant ses deux mains pleines de grandes feuilles imprimées, dont un titre en grosses *capitales* voyantes occupait toute la partie supérieure.

— Demandez ce qui vient de paraître :

Le testament de l'impératrice Eugénie.

La mort du comte de Chambord.

Le mariage de Gambetta et de Louise Michel, etc., etc.

L'autre, plus robuste et plus grand, coiffé d'un chapeau mou qui lui couvrait les yeux, vêtu d'un paletot usé, également armé de *canards* aux titres aveuglants,semblait vouloir couvrir de sa voix de baryton le malingre concurrent qui lui faisait pendant.

— Demandez ce qui vient de paraître :

Le mariage de Louise Michel et de Rochefort.

Les amours secrètes de Napoléon III.

Les mystères de la baronne d'Ange.

L'art de dompter les belles-mères, etc.

Et les *canards* s'enlevaient, au milieu des rires et des quolibets des badauds.

Cette lutte dura ainsi une bonne demiheure, au bout de laquelle le plus petit des deux camelots cessa tout à coup de lancer ses appels assourdissants, passa lestement sa marchandise à un camelot voisin. et se dirigea à pas rapides vers un jeune homme qui venait de déboucher par le boulevard Montmartre, et se disposait à tourner l'angle de la rue.

Ce jeune homme n'était autre que René,qui arrivait ponctuel au rendez-vous donné.

Il n'avait pas fait dix pas que le camelot le rejoignit, et le poussant légèrement du coude lui jeta à l'oreille ces deux mots : *Brunette et Bricole.*

René se retourna.

— Est-ce à moi que vous en avez ? interrogea-t-il en dévisageant son étrange interlocuteur.

— A vous, répondit celui-ci, si vous êtes disposé à me suivre.

— Où devez-vous me conduire?

— A deux pas ; venez et vous verrez.

Et il se mit en marche.

René le suivit.

Ils descendirent de la sorte la rue Montmartre,s'engagèrent dans la rue du Croissant et continuèrent d'avancer jusqu'aux approches des dernières maisons.

Quand il eut atteint à cet endroit où la rue se rétrécit de manière à ne plus offrir au passant que la largeur d'une ruelle, le guide de René s'arrêta.

— Sommes-nous déjà arrivés ? demanda le jeune homme.

— C'est ici ! répondit l'autre.

Et il lui indiqua du geste une maison de fort mauvaise apparence, dont la porte d'entrée affectait des airs de porte-cochère, et au-dessus de laquelle on lisait ces mots,que l'humidité avait légèrement émiettés :

Hôtel de Bourgogne: on loge à la nuit

Tout cela ne payait pas de mine et semblait fort suspect : mais René était résolu à aller jusqu'au bout, et ce fut lui qui invita son guide à reprendre sa marche.

(*A suivre*)

Pierre ZACCONE